

La redevance ajustée aux usages : comment ça marche ?

Une redevance ajustée sur le nombre de collectes du bac gris

Outre la baisse de 30 % des déchets dans le bac gris, le SMICTOM a constaté que **les bacs gris ne sont en moyenne sortis que 42 fois par an et remplis à seulement 75 %**.



Pour faire face aux nouvelles dépenses réglementaires, le SMICTOM a donc décidé **d'ajuster le nombre de collectes du bac gris comprises dans la redevance aux nouveaux usages, plutôt que d'augmenter la redevance pour tous**.

Désormais, votre redevance comprendra **36 collectes de bac gris par an, au lieu de 52**. Les collectes complémentaires seront facturées en plus (voir tableau ci-dessous).

36 collectes, c'est un chiffre adapté aux usages : **la quantité de déchets dans le bac gris diminuant de 30 %, le nombre de collectes peut lui aussi diminuer de 30 %**.

De manière concrète :

- ▶ Le camion passera toujours **une fois par semaine**
- ▶ **Si vous sortez votre bac**, il sera collecté et une « levée » sera comptabilisée automatiquement par lecteur de puce
- ▶ **Si vous dépassez les 36 levées annuelles**, le nombre de levées complémentaires sera automatiquement répercuté sur votre redevance

En veillant à trier au mieux vos déchets, et en particulier vos biodéchets, vous serez en mesure de maîtriser votre redevance.



Un outil web permettra de suivre son nombre de levées

36 collectes de bac gris par an comprises dans la redevance

À noter, si votre bac est **présent sur la voie publique ou à proximité immédiate de la voie publique, poignée face à la route**, il sera systématiquement collecté et une levée sera décomptée

Tarif de l'abonnement 2020

Un abonnement déterminé par le nombre de personnes dans le foyer et la pratique du compostage

Volume de l'abonnement en litres	60	80	120	180	240	340	770
Abonnement annuel	187€	220€	284€	381€	479€	640€	1 336€
Abonnement annuel écarts	166€	191€	241€	316€	392€	518€	1 059€
Levée supplémentaire au delà de 36	3€	4€	6€	8€	11€	15€	34€
Nombre d'ouvertures dans l'abonnement	44	58	87	130	173	245	555
Ouverture supplémentaire				2,50€			

PORTE-À-PORTE
ou
POINT DE REGROUPEMENT

La redevance, un abonnement forfaitaire annuel qui comprend :



26 collectes du bac jaune ou bornes jaunes



36 collectes du bac gris



La collecte des bornes à verres



La collecte des biodéchets



24 passages en déchèterie



Un accès aux actions de prévention et de sensibilisation



Le traitement différencié des flux de déchets : recyclage, incinération, méthanisation.

Plus d'informations :
www.smictom-alsacecentrale.fr
#redevance2020

Toute prestation complémentaire est facturée